

SAINT JOSEPH, GARDIEN ET PROTECTEUR DE LA VIE CONFIEE

Père Benoit de Roeck - 28 février 2021

Dans le cycle de conférences qui vous sont données durant ce temps de Carême, en cette année de Saint Joseph, vous voyez se déployer le visage de Saint Joseph sous bien des aspects, lui dont l'Évangile ne transmet pas la voix, et qui pourtant, a bien des enseignements à donner aux hommes de notre temps. Pour ma part, je ne suis pas un érudit de Saint Joseph, et pourtant, depuis de nombreuses années, sa figure me touche, et providentiellement, l'Église nous rappelle sa place unique, irremplaçable, à laquelle nous sommes invités à prêter attention.

Cet après-midi, je voudrais regarder un aspect de cette figure discrète et fidèle, comme protecteur et gardien de la vie confiée, non seulement en regardant la manière dont il a accueilli la mission qui lui était confiée par Dieu, en devenant le gardien de la Sainte Famille, mais aussi, et surtout, dans la manière dont il a accueilli la mission étonnante d'être le père adoptif de l'Enfant Jésus, engendré par l'Esprit Saint de la Vierge Marie.

Saint Joseph n'est pas un homme comme les autres, puisqu'il est l'époux de la Vierge Marie, et qu'il devient le gardien de l'Enfant Jésus. Et pourtant, il est comparable aux autres hommes de son temps : c'est un juif fidèle, un travailleur, et l'on dit qu'il est un « homme juste » (Mt 1, 19). Cette justice doit être comprise dans le sens de la vertu de justice, c'est-à-dire qu'il rend à chacun selon ce qui lui est dû. Il veut écouter ce que Dieu attend de Lui et répondre de manière juste, mais il veut aussi exercer la justice pour ceux qui lui sont proches, même lorsque la situation est compliquée et ne veut mettre en péril ni leur vie, ni leur équilibre.

Je voudrais donc regarder la manière dont Joseph peut être considéré comme un modèle de gardien et de protecteur de la vie confiée. Nous verrons d'abord comment il s'occupe de l'Enfant Jésus, mais aussi ce qui va conduire ses décisions et ses choix. Nous pourrions également nous poser la question de la liberté de saint Joseph dans les choix et les actes qu'il pose. Cela nous conduira à considérer les critères qui nous semblent acceptables pour choisir d'accueillir et de protéger la vie. Et, sous bien des aspects, nous verrons que la lecture de la mission de saint Joseph nous aide à lire l'attitude du chrétien quant à la question de la justice que nous devons préserver au sujet de la vie humaine. Enfin, je voudrais lui confier toutes les situations dans lesquelles nous avons besoin de son intercession sur la question de l'accueil et la protection de la vie confiée.

I. UNE VIE CONFIEE : L'ENFANT JESUS

Pour commencer, je voudrais lancer une question aux pères (et aux mères, bien sûr) : si l'on vous avait raconté ce que vivrait ou vous ferait vivre votre enfant, auriez-vous eu la même joie à sa naissance ? Auriez-vous vécu le même émerveillement ?

L'Évangile ne nous dit rien de la joie de saint Joseph la nuit de la Nativité, ni ne nous fait part des sentiments qu'il aurait pu éprouver au long des diverses étapes de la vie de Jésus. Cela signifie bien que le rôle de Joseph, dans sa paternité, n'est pas avant tout d'ordre sentimental, même si nous ne pouvons pas douter qu'il ait aimé l'Enfant Jésus comme un père, bien entendu. Peut-être a-t-il éprouvé des agacements, des colères, des inquiétudes, etc. mais ce n'est visiblement pas ce qui doit être retenu.

En revanche, nous retenons clairement la manière dont saint Joseph s'est investi pour prendre soin de son épouse et de l'Enfant, les sacrifices auxquels il a consenti, et son assentiment aux différentes étapes par lesquelles il a été conduit pour le bien de la Sainte Famille. C'est sans doute parce qu'avant de voir les avantages et les inconvénients de sa mission, saint Joseph a surtout mesuré que tout doit être donné pour protéger la vie qui lui est confiée, et dont il est le gardien.

A. Un enfant pas comme les autres

Lorsque l'on parle de Saint Joseph, c'est évidemment relatif à l'enfant Jésus, et il est un écueil qu'il faut absolument éviter, qui est de vouloir considérer Jésus comme tous les enfants, ou inversement, tous les enfants comme Jésus... évidemment, beaucoup de pères et de mères rêvent que l'on puisse dire de leur enfant, comme de Jésus, qu'il grandissait en âge et en sagesse. Mais cette croissance n'est pas en tout point comparable à celle de Jésus. Vous ne retrouverez certainement pas votre enfant en train de faire la leçon aux docteurs du Temple de Jérusalem à l'âge de 12 ans... Si c'est le cas, en revanche, ne le prenez pas tout de suite pour Jésus : il y aura peut-être deux ou trois points de doctrine à préciser.

Non, Jésus n'est pas un enfant comme les autres, mais il vient vivre, comme les autres, l'enfance de ce monde. Nous ne pouvons pas douter qu'il se soit confronté aux joies et aux douleurs de l'enfance et de l'adolescence. Nous ne pouvons pas douter qu'il ait éprouvé l'attachement de son père et de sa mère, ni l'affection des hommes.

Mais dans notre manière de regarder l'enfant Jésus en rapport avec Saint Joseph, il s'agit pour nous de ne pas vouloir, de ne pas chercher, à vivre une sorte de mimétisme dans la relation entre Jésus et Joseph. Parce qu'il y a dans le lien entre le père adoptif et le fils divin une part qui appartient au mystère lié à la nature divine de Jésus. Il ne s'agit pas d'en faire une caractéristique physique, ou d'y voir un tempérament, ou encore de considérer sa vie naturelle, humaine en fonction de sa nature divine. Parler de Jésus dans son enfance, c'est reconnaître Dieu qui a porté notre humanité jusque dans sa plus petite faiblesse et dans son innocence. Et c'est de cela aussi dont Joseph est le gardien.

B. Saint Joseph, un père pas comme les autres

C'est, entre autres, sous cet aspect que nous pouvons considérer que Saint-Joseph n'est pas un père comme les autres. D'abord parce qu'il reçoit comme fils Dieu lui-même, mais aussi parce qu'il a la grâce d'être guidé dans sa paternité : cf. Les songes.

Sa mission de paternité, que nous pouvons considérer comme un ministère au service de l'œuvre de Dieu, se distingue donc de la mission de la paternité naturelle. Entendons-nous bien : il ne s'agit surtout pas pour moi de sous-entendre que les parents ne doivent voir en leurs enfants simplement que des êtres naturels. Ils sont dotés d'une âme, et de cette âme, les parents sont les gardiens. Ils sont appelés à la laisser s'épanouir de manière harmonieuse devant Dieu.

Devant la personne du Christ, nous sommes appelés à nous abaisser en considérant sa nature divine. Je ne dis pas, comme certains récits ont pu le sous-entendre, que Saint Joseph a dû se mettre à genoux devant Jésus pour pouvoir faire son éducation. Mais Saint-Joseph a immédiatement conscience du caractère exceptionnel de sa paternité. Et c'est d'ailleurs cette conscience qui va le conduire à la décision de ne répudier Marie que dans le secret. Parce qu'en effet, il connaît la Vierge Marie, et sait qu'il peut lui faire confiance. Il accueille également le message de l'ange, et sait qu'il peut lui faire confiance.

Saint Joseph a donc un atout que les autres pères n'ont pas : il reçoit l'explication de ce qu'il doit faire, il est conduit pour assumer son ministère paternel.

II. GARDIEN ET PROTECTEUR : POUR SAINT JOSEPH, LE SONGE

La notion de gardien se distingue de la notion de propriétaire. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle nous avons parlé de « vie confiée » dans l'intitulé de cette conférence. En effet, il ne s'agit pas pour Joseph, tout comme nous pouvons le voir de manière encore plus évidente chez la Sainte Vierge, de se considérer comme le propriétaire de l'Enfant Jésus. Il y a là un enseignement qu'il nous faut entendre, particulièrement ces temps-ci où nous assistons à un duel entre les membres de l'Assemblée Nationale et du Sénat en France sur la question de pouvoir légiférer en considérant qu'il n'existe pas de « droit à la vie », ou de « droit à l'enfant » dans le combat législatif au sujet des lois de bioéthique.

Finalement, nous retrouvons là deux aspects sur lesquels je voudrais m'arrêter un instant :

Rappel de l'œuvre de la Création et du rôle de l'homme devant Dieu / vie confiée, y compris celle des enfants à naître

Mise en valeur de l'humilité de Saint Joseph, et appel à la même humilité pour les parents à sa suite.

A. La Genèse

Dans le livre de la Genèse, nous retrouvons le moment où Dieu confie à l'homme l'œuvre de sa Création. Il ne demande à l'homme ni de se l'approprier, ni de s'en désintéresser. Et d'ailleurs, nous pourrions parler un peu plus loin de l'investissement de Saint Joseph.

Voici ce que nous dit le livre de la Genèse :

Dieu les bénit et leur dit : « Soyez féconds et multipliez-vous, remplissez la terre et soumettez-la. Soyez les maîtres des poissons de la mer, des oiseaux du ciel, et de tous les animaux qui vont et viennent sur la terre. » (Gn 1, 28)

Nous pouvons nous étonner de deux choses dans ce verset que nous connaissons bien : c'est d'abord l'utilisation du terme « soumettez » à propos de la terre, et ensuite l'idée d'être appelé « maîtres ». La soumission du livre de la Genèse introduit la notion d'obéissance. De même que l'homme doit être soumis à Dieu, Dieu lui confie sa création pour qu'elle obéisse à l'homme. Il ne s'agit pas d'une prise de propriété, mais d'habiter l'espace de celle-ci afin d'y faire jaillir la vie. Parfois on utilise le terme d'intendant. Mais je voudrais plutôt mettre en valeur l'aspect du jaillissement de la vie, qui est une conséquence de l'habitation de l'homme dans l'espace de la Création.

D'ailleurs, quelques versets plus loin, après la chute, etc., nous assistons à la première naissance humaine au sein de cette Création. Il ne s'agit plus simplement d'ordonner les poissons, les oiseaux ou les animaux de la terre, mais bien du premier homme qui naît, après la création d'Adam et Eve.

« L'homme s'unit à Ève, sa femme : elle devint enceinte, et elle mit au monde Caïn. Elle dit alors : « J'ai acquis un homme avec l'aide du Seigneur ! » (Gn 4, 1)

Tout cela est bien naturel. Mais c'est la réaction d'Eve qui nous intéresse : « J'ai acquis un homme avec l'aide du Seigneur ! ». Dans l'accueil de la vie, il y a cette part de mystère qui fait que nous nous laissons étonner du don de Dieu dans le don de la vie. Et cet étonnement est nécessaire. Si celui-ci disparaît, nous risquons fort de devenir des mécaniciens de la vie, comme s'il s'agissait d'une sorte de processus uniquement naturel, donc maîtrisable. Cela conduit à techniciser le don de la vie, et c'est d'ailleurs l'un des points problématiques des évolutions des lois de bioéthique, dont nous avons pu voir un exemple ces derniers mois, avec cette question incontournable en matière de bioéthique : ce qui est techniquement possible est-il systématiquement acceptable ?

Et finalement, ce que l'on observe de la part d'Eve dans le livre de la Genèse au sujet de la naissance de Caïn, nous conduit naturellement à considérer qu'il doit y avoir devant le mystère de la vie donnée une humilité incontournable.

B. L'humilité

Saint-Joseph est souvent donné comme un modèle d'humilité. Et il n'y a pas de doute, il nous montre comment accueillir humblement ce qui dépasse nos propres projets et qui se révèle dans le plan de Dieu. Ce plan de Dieu n'est pas maîtrisable et c'est bien ce qui souvent désarçonne les hommes, parce que nous avons besoin de maîtriser nos vies. Qui plus est à notre époque, nous voyons que tout doit être planifié. Et finalement, la période que nous traversons nous donne le même enseignement d'humilité que celui que nous retrouvons dans l'attitude de Saint-Joseph.

Dans nos paroisses, nos diocèses, nous voyons des projets pluriannuels se mettre en place et depuis de nombreuses années à l'aide de synodes. Ces projets focalisent les forces du peuple chrétien. La crise sanitaire que nous traversons depuis un peu plus d'un an a mis à mal les différentes formes de projet qui étaient poursuivies d'une manière ou d'une autre.

Nous avons été obligés, étant donné la situation, de nous adapter et de renoncer à beaucoup d'aspects de ces projets, même lorsqu'il nous tenait à cœur pour nous recentrer sur l'essentiel de ce que nous avons à vivre dans l'Eglise. C'est un mouvement que nous avons pu observer également dans le monde de l'entreprise mais aussi dans toutes les dimensions de la vie sociale. Finalement, nous nous apercevons que parfois, à contre cœur, nous devons chercher de nouvelles manières de vivre ce qui est réellement essentiel. C'est exactement le même mouvement que celui auquel a dû consentir Saint-Joseph et qui nous le donne comme maître d'humilité.

Mais là où l'exemple de Saint Joseph semble réellement important aujourd'hui, c'est que c'est dans l'accueil de la vie qu'il a su faire preuve d'humilité. Et c'est une des grandes difficultés contemporaines que nous devons souligner aujourd'hui : devant le mystère de la vie, nos sociétés contemporaines renoncent à l'humilité qu'elles devraient avoir pour la remplacer par un orgueil lié à un ensemble de compétences techniques et soumis à la diffusion d'idéologies qui veulent dépasser la nature humaine. Le problème de cet orgueil est qu'il rend sourd à la voix de Dieu : c'est bien ce qui s'est passé dans l'histoire du péché originel...

Ce n'est pas le cas de saint Joseph, et d'ailleurs, les différents songes nous montrent bien qu'il est à l'écoute de la voix de Dieu.

C. Les songes

C'est dans l'Évangile selon Saint Matthieu que nous voyons le récit des 4 songes de Saint Joseph. Vous les connaissez déjà, il s'agit du songe qui annonce la naissance de Jésus c'est à dire la maternité divine de la Vierge Marie (Mt 1), de celui qui appelle Joseph à l'exil en Égypte (Mt 2), puis de celui qui l'appelle à rentrer d'Égypte (Mt 2), et enfin à s'installer à Nazareth avec la Sainte Famille (Mt 2).

Outre que ces songes nous enseignent quelques éléments qui ne nous sont pas donnés par ailleurs de la vie de la Sainte Famille, ils nous enseignent surtout que Saint-Joseph a pris la voix de Dieu au sérieux. Et c'est d'ailleurs une question que nous-mêmes, chrétiens, nous pouvons nous poser. Parce qu'en effet, bien souvent, dans les discussions, dans les réflexions, nous en venons d'une manière ou d'une autre, de façon consciente ou non, à relativiser la voix de Dieu, celle qui nous est transmise par l'enseignement des Saintes Écritures.

Quel est notre attachement véritable à ce que le Seigneur nous enseigne à travers les Saintes Écritures ? Quel est notre attachement véritable à ce qui nous est donné comme étant la Loi de Dieu et que nous devons considérer comme incontournable ? Quel est notre attachement véritable à ce que nous demandons ou espérons entendre dans notre prière, au don de conseil et de science qui doivent remplir l'homme-sage de la sagesse de Dieu par la puissance de l'Esprit Saint ?

Il faut aussi nous souvenir que l'Esprit Saint travaille depuis l'origine du monde et jusqu'à la fin des temps dans l'âme des hommes justes. Et Joseph porte le titre de Juste, dans l'Évangile selon Saint Matthieu. Je voudrais vous partager quelques lignes d'un enseignement de Benoît XVI à ce propos :

« Un humble saint, qui a été rendu digne d'être le Gardien du Rédempteur. Saint Matthieu caractérise saint Joseph par un mot : «c'était un juste», «dikaios», de «dike», et dans la vision de l'Ancien Testament, comme nous la trouvons par exemple dans le Psaume 1, «juste» est l'homme qui est plongé dans la Parole de Dieu, qui vit dans la Parole de Dieu, qui vit la Loi non comme un «joug», mais comme une «joie», qui vit — pourrions-nous dire — la Loi comme un «Évangile».

Saint Joseph était juste, il était plongé dans la Parole de Dieu, écrite, transmise à travers la sagesse de son peuple, et c'est précisément de cette manière qu'il était préparé et appelé à connaître le Verbe incarné — le Verbe venu parmi nous comme un homme —, et prédestiné à garder, à protéger ce Verbe incarné; » (Benoît XVI, 19 mars 2012)

D. L'investissement de Saint Joseph

Non seulement, il a accueilli, mais en plus, il est passé par des épreuves, à cause de l'enfant et de sa mère ! Saint Joseph aurait pu continuer sa petite vie tranquille à Nazareth. Il aurait peut-être été célibataire. Ou peut-être aurait-il épousé une autre femme de Nazareth ? Avec ce genre de questions, nous pouvons tout imaginer... Une petite vie tranquille d'artisan prospère, avec une villa dans un lotissement tranquille en périphérie de Nazareth, avec peut-être de temps en temps un regard poli pour les voisins, et en écoutant d'une oreille distraite les informations qui pouvaient lui parvenir par le bouche-à-oreille.

Mais je ne crois pas que nous puissions considérer de la part de Saint-Joseph une forme de négligence. En effet, dans ce que nous rapportent les évangiles, nous voyons que Saint-Joseph a pris au sérieux ce qui lui est demandé et d'ailleurs nous voyons qu'il agit de manière immédiate, sans délai. Certes, au moment de la fuite en Égypte, nous pouvons reconnaître une forme d'urgence. Mais là où je parle d'absence, de négligence, c'est parce que dans ce qui lui est révélé il n'introduit pas de doute.

Nous pouvons parler de l'investissement de Saint-Joseph à ce propos. Mais nous pouvons en parler aussi au sujet de sa vie en général. Nous pouvons considérer que Saint-Joseph était reconnu comme un charpentier plutôt sérieux, c'est ce que la tradition nous transmet en le donnant comme patron des artisans. Et toute l'histoire de sa paternité, le choix de ne pas renier Marie, peut conduire à changer la considération dont il jouissait de la part de son entourage : dans son village, dans sa famille, etc. L'investissement de Saint-Joseph ne se fait pas en fonction de son amour-propre, ni du regard de la société. Il a conscience de ce que nous appelons aujourd'hui son devoir d'état, et cela le met dans une situation de liberté devant Dieu et devant les hommes.

III. LA LIBERTE DE JOSEPH

J'aimerais approfondir cet aspect de la liberté dans la manière de fonctionner de Saint Joseph. Nous pourrions considérer que cette liberté est altérée à cause des songes, qui l'ont conduit, comme s'il était obligé par une forme de déterminisme divin. Mais nous verrons que Saint-Joseph a été mis à l'épreuve de la liberté, et que sa manière d'éprouver la liberté et de l'assumer vient contredire l'usage qu'ont fait Adam et Eve de leur liberté après la tentation par le diable dans le jardin originel.

A. Le devoir de renier Marie

L'un des plus beaux passages qui illustre l'usage de la liberté par Saint Joseph est dans le choix qu'il a fait de ne pas renier Marie en public comme la loi de Moïse l'y encourage. Saint Matthieu nous dit qu'il choisit de la renier en secret.

Il y a là un courage certain, parce qu'il ne se conforme pas à la loi de ses pères. Je ne parle pas simplement d'une tradition mais d'une loi. L'évangile ne nous en dit pas plus. Mais nous savons que Saint-Joseph a assumé ce choix, et que c'est de cette manière-là qu'il est conduit à assumer son ministère paternel auprès de Jésus. Rien ne nous dit que Saint-Joseph soit allé prendre conseil ailleurs, c'est à dire auprès d'autres personnes. Cependant, l'écriture nous dit que c'est l'ange du seigneur dans le premier songe, qui l'encourage « à prendre chez lui Marie, son épouse, parce que l'enfant qui est engendré en elle vient de l'Esprit Saint ». (Mt 1, 20)

Il ne s'agit donc pas pour Saint Joseph d'un courage sorti de nulle part. L'esprit Saint est cité, et nous pouvons reconnaître ici le don de force, c'est à dire ce courage, don de l'Esprit Saint, qui permet à Saint Joseph de poser librement un choix qui n'est pas conforme à la loi héritée des hommes, mais qui est conforme à la volonté de Dieu, permettant alors que l'œuvre divine s'accomplisse.

Nous pourrions presque considérer que Saint-Joseph a été marqué par l'Esprit Saint par l'intermédiaire de l'ange. C'est alors qu'est renforcée en lui la vertu de force, qui est l'une des 4 vertus cardinales aussi appelée naturelle, dont chaque homme est dépositaire. L'usage de la vertu de force conduit à assumer un choix, qui ne serait pas forcément partagé par tous. Cette vertu vient renforcer la conscience, et la rend capable de conduire à servir un bien dont nous ne connaissons pas forcément tous les aspects. Il ne s'agit donc pas de la conséquence d'un appétit, ou d'un désir personnel, ou d'une idée. Nous entrons là dans la conscience que Saint-Joseph, en faisant usage de la vertu de force, fortifié par le don de la force, est capable de choisir de servir un bien supérieur, dont tous les hommes n'ont pas forcément conscience.

Dans cet épisode de l'accueil de Marie chez lui, saint Joseph montre donc que l'usage de la vertu de justice s'articule avec l'usage de la vertu de force, pour pouvoir servir un Bien plus grand. Il aurait pu se laisser aveugler par la conduite commune et acceptée des hommes de son temps, mais, inspiré de l'Esprit de Dieu, guidé par la voix de l'ange, il a fait un choix autre, qui le met nécessairement dans une situation délicate aux yeux des hommes (et y compris des croyants), pour pouvoir servir un Bien plus grand, qui n'est autre que l'œuvre de Dieu.

Là aussi, nous pouvons tirer un enseignement qui doit nous toucher quant à bien des questions contemporaines. Il nous faut être capables d'un discernement, en nous laissant éclairer de l'Esprit Saint, et en usant des vertus cardinales : Prudence, Justice, Force et Tempérance, afin de faire un usage équilibré de notre liberté, pour servir un Bien objectif et supérieur, dans lequel nous reconnaissons la volonté de Dieu, et avons conscience de servir son œuvre.

B. Le concours entre la loi et la conscience

A ce sujet, s'introduit alors une question bien légitime quant à la concurrence entre la loi et la conscience. Parce que, finalement, Saint Joseph n'a pas eu grand-chose à faire pour savoir que ce qu'il faisait était bien.

Cette difficulté est tout autre pour nous, parce que nous n'avons pas forcément la grâce de pouvoir bénéficier des songes de Saint Joseph, et que nous n'avons pas forcément la même docilité à l'éclairage de la sagesse divine. C'est pour cela que nous devons porter une attention toute particulière à notre conscience. C'est sans doute d'ailleurs l'usage de la conscience qui a permis à Saint Joseph de répondre justement à ce qui lui était demandé.

La constitution apostolique *Gaudium et Spes* du concile Vatican II nous dit ceci à propos de la conscience :

Au fond de sa conscience, l'homme découvre la présence d'une loi qu'il ne s'est pas donnée lui-même, mais à laquelle il est tenu d'obéir. Cette voix, qui ne cesse de le presser d'aimer et d'accomplir le bien et d'éviter le mal, au moment opportun résonne dans l'intimité de son cœur : « Fais ceci, évite cela ». Car c'est une loi inscrite par Dieu au cœur de l'homme ; sa dignité est de lui obéir, et c'est elle qui le jugera. La conscience est le centre le plus secret de l'homme, le sanctuaire où il est seul avec Dieu et où sa voix se fait entendre. (GS 16)

Et le catéchisme de l'église catholique appuie en disant que :

Présente au cœur de la personne, la conscience morale (cf. Rm 2, 14-16), lui enjoint, au moment opportun, d'accomplir le bien et d'éviter le mal. Elle juge aussi les choix concrets, approuvant ceux qui sont bons, dénonçant ceux qui sont mauvais (cf. Rm 1, 32). Elle atteste l'autorité de la vérité en référence au Bien suprême dont la personne humaine reçoit l'attirance et accueille les commandements. Quand il écoute la conscience morale, l'homme prudent peut entendre Dieu qui parle. (CEC 1777)

Il y a donc là une voix inextinguible que l'homme attentif à la volonté de Dieu doit chercher à entendre et à écouter, pour pouvoir poser des choix justes, qui le conduiront à servir le bien, et à honorer la vérité telle que Dieu nous la donne. Nous retrouvons cela d'une façon toute particulière dans la manière dont nous honorons ce qu'est la personne humaine, c'est à dire la vie qui nous est confiée par Dieu en nous-mêmes et dans notre prochain. A ce sujet, le catéchisme de l'église catholique approfondit en nous disant que :

La dignité de la personne humaine implique et exige la rectitude de la conscience morale. La conscience morale comprend la perception des principes de la moralité ("syndérèse"), leur

application dans les circonstances données par un discernement pratique des raisons et des biens et, en conclusion, le jugement porté sur les actes concrets à poser ou déjà posés. La vérité sur le bien moral, déclarée dans la loi de la raison, est reconnue pratiquement et concrètement par le jugement prudent de la conscience. On appelle prudent l'homme qui choisit conformément à ce jugement. (CEC 1780)

La conscience permet d'assumer la responsabilité des actes posés. Si l'homme commet le mal, le juste jugement de la conscience peut demeurer en lui le témoin de la vérité universelle du bien, en même temps que de la malice de son choix singulier. Le verdict du jugement de conscience demeure un gage d'espérance et de miséricorde. En attestant la faute commise, il rappelle le pardon à demander, le bien à pratiquer encore et la vertu à cultiver sans cesse avec la grâce de Dieu :

Devant Lui, nous apaisons notre cœur, parce que, si notre cœur nous condamne, Dieu est plus grand que notre cœur et il connaît tout (1 Jn 3, 19-20). (CEC 1781)

L'homme a le droit d'agir en conscience et en liberté afin de prendre personnellement les décisions morales. " L'homme ne doit pas être contraint d'agir contre sa conscience. Mais il ne doit pas être empêché non plus d'agir selon sa conscience, surtout en matière religieuse " (DH 3). (CEC 1782)

Nous retrouvons une vraie concurrence quant à l'usage de la conscience, éclairée par la loi de Dieu, dans les débats qui concernent actuellement la possibilité des médecins et des soignants dans l'usage de ce qui est appelé l'objection de conscience. Et pour cela, nous avons besoin de rendre sa place à la vraie liberté de conscience.

Le professeur Jérôme Lejeune, découvreur de la génétique moderne, et déclaré vénérable il y a quelques semaines, disait ceci :

« Ce n'est pas la médecine qu'il faut redouter, mais la folie des hommes. Notre pouvoir de modifier la nature en utilisant ses lois s'accroît chaque jour de l'expérience de ceux qui nous ont précédés. Mais utiliser ce pouvoir avec sagesse, voilà ce que chaque génération doit apprendre à son tour. Certes, nous sommes aujourd'hui plus puissants qu'autrefois, mais pas mieux avisés : la technologie est cumulative, la sagesse ne l'est pas. »

C. Qu'est-ce que la liberté ?

La liberté ne consiste pas à faire n'importe quoi en fonction de nos désirs du moment. Lorsque Saint Joseph emmène la Sainte Famille en Égypte, ils ne partent pas en vacances. Ils vont honorer un appel de Dieu pour protéger la vie de l'enfant. Pourtant, bien que conduit par Dieu, Joseph fait usage de sa liberté. Il a la possibilité en conscience, d'accepter ou de renoncer.

De la même manière, dans l'appel vocationnel, l'homme a la possibilité, en conscience, d'accepter ou de renoncer à ce que le Seigneur lui demande. Quelle que soit sa réponse, nous le voyons à travers toute l'histoire sainte, Dieu respecte infiniment l'homme, même lorsque sa réponse n'est pas à la hauteur de l'appel qui lui a été adressé.

Mais le bon usage de notre liberté réside dans la capacité, non à choisir ce qui nous plaît, mais à choisir ce qui est bon. C'est en cela que nous avons besoin de développer la formation de notre conscience, et ce depuis notre plus jeune âge, pour être capables de voir où se trouve le bien. Il y a parfois des situations où la précipitation empêche la possibilité de se laisser éclairer par sa conscience, de prendre le temps d'un juste discernement, et en conséquence de poser un choix qui soit juste. C'est la raison pour laquelle de nombreuses décisions ne peuvent pas être posées sans un délai de réflexion, et je dirais même sans prendre le temps de se mettre à l'écart du tourbillon du monde pour pouvoir écouter la voix de Dieu. Les songes de Saint Joseph lui sont donnés par définition lorsqu'il dort, c'est à dire lorsque son esprit n'est troublé par rien d'autre.

L'usage de la liberté ne peut se faire dans la précipitation. Une vraie décision ne peut être prise dans l'urgence, ou sous la pression. Je pense à la question de l'avortement, au sujet de laquelle un projet de loi récent en France voulait supprimer le délai légal de réflexion, et a conduit d'ailleurs à le réduire. Il s'agit ici d'un exemple de suppression de la liberté des parents quant à leur possibilité d'entendre la voix de leur conscience.

L'histoire des hommes a prouvé que chaque fois qu'une autorité a voulu supprimer à l'homme la possibilité d'écouter sa conscience, c'est à dire à chaque fois qu'une idéologie a pris le pas sur l'usage de la vertu, qu'elle soit théologique ou cardinale, cela a conduit à des drames qui ont profondément blessé l'humanité. C'est en quelque sorte l'histoire du massacre des Saints Innocents qui a eu lieu pendant la fuite en Egypte de la Sainte Famille. En continuant sur la question de l'avortement, nous pouvons considérer que nous sommes dans l'une de ces situations dramatiques qui blesse en profondeur notre humanité lorsque dans un pays comme la France, il y a 230 000 vies qui sont supprimées chaque année. (232 000 en 2019)

L'usage de la liberté ne doit jamais conduire l'homme à choisir ce qui est objectivement mauvais, et c'est pour cette raison que la loi ne doit pas empêcher l'usage de la conscience.

IV. QUELQUES REFLEXIONS POUR PROTEGER LA VIE

Sur la question de la vie humaine, notre époque considère que nous pouvons poser des critères pour savoir si une vie est acceptable, en particulier concernant l'enfant à naître, ou supportable, concernant le malade ou la personne en fin de vie. Il y a là un vrai défi au sujet duquel l'Eglise ne peut pas rester silencieuse. En regardant l'histoire de l'Incarnation, nous regardons l'histoire de Dieu qui a choisi de revêtir tous les aspects de notre humanité jusque dans sa plus profonde fragilité et sa plus profonde vulnérabilité.

Nous pouvons clairement considérer Saint Joseph comme protecteur de la vie, et cela lui donne une place particulière dans la prière de l'Eglise pour la protection des enfants à naître, et des familles. Mais il est un élément que je souhaite porter à votre réflexion : c'est de savoir si tous les chrétiens montrent aujourd'hui une vraie conscience de la valeur de la vie humaine. Et là-dessus, je voudrais rappeler quelques éléments qui me semblent incontournables.

A. Accueillir la personne telle qu'elle est avec ses richesses et ses fragilités.

Dans le regard que nous portons sur l'autre, il y a toujours une certaine réserve, qui est liée à la crainte de ses fragilités et de nos fragilités. Dans l'accueil de l'enfant à naître, il y a une part de crainte de la part des parents, parce qu'ils ne sont pas maîtres de ce que sera cet enfant et cela conduit les parents à chercher à adapter leur manière d'être et de vivre pour pouvoir accueillir pleinement l'enfant qui leur est confié. C'est quelque chose de particulièrement vrai en ce qui concerne l'enfant porteur d'un handicap, pour lequel cette adaptation a une incidence concrète et matérielle.

Dans la vie de Saint Joseph, l'accueil de l'enfant Jésus a nécessité un bouleversement qui n'aurait pas eu lieu sans la présence de l'enfant. Accueillir la personne, c'est accepter de nous laisser déplacer, de bouleverser nos habitudes, parfois nos certitudes, pour permettre à l'autre de vivre.

B. Respecter la part de mystère qu'il y a dans la personne humaine

Cette part de mystère, je la compare régulièrement à la portion du jardin originel qui est réservée à Dieu. Il y a quelque chose qui n'appartient pas à l'homme mais qui est réservé à Dieu. Et cette part de la personne humaine est intouchable. Lorsque l'on prend le risque de vouloir s'approprier ce qui appartient à Dieu, cela conduit à une séparation, à un détournement de l'œuvre de Dieu.

Nous devons donc prendre soin de respecter cet aspect réservé de la personne humaine devant Dieu. Parce que nous considérons que c'est Dieu qui est le maître du mystère de la vie. Et que si nous cherchons à nous approprier ce mystère, nous retirons à la personne son caractère sacré, et donc intouchable. Saint Joseph a accepté l'accomplissement du mystère divin sans en maîtriser son développement dans l'Enfant Jésus. Il a accepté d'être le spectateur de la manière dont Dieu agissait.

C. Servir la vie, et non pas l'idée que nous nous en faisons

Tout au long du développement de la vie d'une personne, il y a un certain nombre d'aspects imprévisibles, parfois surprenants, qui nous conduisent à nous émerveiller ou à nous attrister. La vie n'est pas un contrat, avec un ensemble de clauses, entre 2 parties. Dans la personne, nous mesurons cette part de mystère qui s'épanouit de façon harmonieuse, parfois dans les épreuves, parfois dans les joies. Servir la vie, c'est servir ce mystère.

Si nous asservissons la vie à un ensemble de considérations, qu'elles soient philosophiques, scientifiques ou idéologiques, nous supprimons l'aspect réellement vivant de la personne.

D. Reconnaître la personne non en fonction de l'utilité que nous reconnaissons en elle mais en fonction de sa nature

Nous devons donc veiller à ce que le regard sur la personne humaine corresponde à ce regard posé par Saint Joseph sur la vie qui lui a été confiée. Il reconnaît dans l'Enfant Jésus le fils de Dieu, il se comprend comme gardien du mystère qui s'accomplit. De la même manière, les époux et les parents, mais plus largement aussi tous les hommes, sont appelés à considérer la vie humaine non pas en fonction de l'utilité de chaque personne, ce qui serait profondément réducteur, mais en fonction de sa nature, c'est à dire de son être même.

Beaucoup de discours, qui veulent influencer un certain nombre de débats, au sujet de la vie des personnes, sont marqués par cet utilitarisme. Et il arrive souvent au prêtre lorsqu'il visite des personnes âgées d'entendre cette remarque : « A quoi sert-il que je sois encore vivant ? ».

Si notre vie est réduite à une utilité, les nombreux moments où nous ne faisons rien d'utile doivent être considérés comme des moments de mort. Pourtant, nous sommes toujours aussi vivants que lorsque nous nous activons.

Ainsi, nous devons reconnaître que la vie est supérieure à ce que nous sommes capables de faire, de dire, de penser, qu'elle est un don qui ne pourra jamais être soumis à nos désirs propres, même si parfois elle nous semble peser lourd.

La question de la protection de la vie confiée, avec ses fragilités que ce soit au tout début de la gestation humaine ou à la toute fin, ne peut pas être réduite à une question idéologique. Autant, dans la personne humaine quelle qu'elle soit, nous sommes appelés à reconnaître une part de mystère, et donc un caractère sacré. Autant, dans les débats, il apparaît souvent que l'on considère la personne seulement selon un aspect technique (en ce qui concerne la connaissance médicale) ou selon un aspect idéologique (en ce qui concerne le regard anthropologique). C'est ce regard anthropologique qui doit être juste, et il ne s'agit pas d'abord d'une sorte de combat religieux, comme souvent l'on peut considérer les choses lorsque l'Eglise fait entendre sa sagesse en ce qui concerne la question de la vie humaine. Le Pape Paul VI disait ainsi que l'Eglise est « experte en humanité » à propos de son enseignement social (PP, 13)

Cette expertise n'a pas disparue, et la constance de l'enseignement de l'Eglise sur toutes les questions qui touchent à la vie humaine n'est que le miroir de la sagesse qu'elle veut servir, et qui lui fait toujours proclamer que la personne est un don sacré de Dieu, et que toute vie a une valeur unique en tant que telle, et non pas seulement sur un aspect religieux.

V. PRIERE A SAINT JOSEPH POUR SERVIR LA VIE CONFIEE

Pour les soignants, médecins, infirmiers, sages-femmes, et tous ceux qui se dévouent au service de la vie naissante

Qu'ils sachent accompagner les parents avec humanité afin qu'ils puissent accueillir sereinement le mystère de la vie qui leur est confiée.

Pour les époux et les parents

Qu'ils accueillent avec humilité et reconnaissance la mission qui leur est confiée, en ayant conscience que la vie qu'ils accueillent est un don de Dieu.

Pour ceux qui sont confrontés à la fragilité

Qu'ils puissent se laisser conduire par l'Esprit Saint, qui a permis à Saint Joseph de protéger celui qui était faible et fragile, jusqu'à partir en Egypte.

Pour ceux qui sont marqués par l'âge

Qu'ils puissent garder la patience et la persévérance, par l'intercession de Saint Joseph, patron de la Bonne mort.

Pour ceux qui défendent, en particulier dans les débats législatifs, l'équilibre anthropologique qui nous rappelle la valeur de toute vie humaine

Qu'ils puissent accueillir le don de Force dont nous voyons l'illustration dans le comportement de Saint Joseph.